



Le chef du
Département de la
santé et de l'action
sociale

Av. des Casernes 2
BAP
1014 Lausanne

**Aux organismes et instances
consultés (selon liste annexée)**

Lausanne, le 5 juin 2014

Mise en consultation d'un avant-projet de rapport présentant les pistes visant à améliorer la santé bucco-dentaire et la prise en charge des soins dentaires des jeunes habitants du canton de Vaud

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Etat a chargé le DSAS de répondre à deux initiatives du Grand Conseil concernant la prise en charge des soins dentaires des enfants : la question de Mme la députée Véronique Hurni et le postulat de M. le député Jean-Michel Dolivo.

Afin de préparer une réponse à ce postulat, le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH) et le Service de la santé publique (SSP) ont d'abord mandaté l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, afin de faire un état des lieux de la santé bucco dentaire des jeunes de 0 à 18 ans dans le canton de Vaud. Ce rapport a confirmé les observations suivantes :

Thématique : SOCIALE	<ul style="list-style-type: none">• La prévalence de la carie dentaire chez les enfants et adolescents diminue globalement mais s'accompagne d'une augmentation des inégalités, en particulier dans certains groupes à risque.
10 JUIN 2014	<ul style="list-style-type: none">• La pertinence du dépistage systématique de la carie en milieu scolaire selon le modèle actuel est fortement questionnée scientifiquement.
Présidence	<ul style="list-style-type: none">• Pour les soins dentaires, le dispositif vaudois en vigueur ne donne pas entière satisfaction puisque le renoncement aux soins dentaires pour des raisons économiques est une réalité dans le canton.
SG	
Trésorerie	
Sécurité	<ul style="list-style-type: none">• L'évolution des connaissances de la maladie parodontale et de la carie chez l'enfant et l'adolescent indique qu'il faut agir très tôt dans la vie de l'enfant en
Scolaire	terme de prophylaxie, qu'il faut proposer des mesures pour contrecarrer
Finances	l'influence connue du statut socio-économique sur la survenue de la carie et sur
Territoire	l'accès au traitement et qu'il est préconisé de passer d'une logique de dépistage
Mobilité	systématique de l'entier de la population à celle de détection/repérage de
Social	facteurs de risque carieux pour une intervention précoce.
Chrono	Dossier L'analyse de ces observations a permis de formuler des recommandations en lien avec trois nouvelles stratégies :

1. améliorer la prévention précoce ;
2. rendre plus efficace la communication auprès de populations à haut risque de renoncement aux soins ou de précarité ;
3. réduire la barrière financière qui joue un rôle dans le renoncement aux soins dentaires en facilitant et en rendant homogène dans le canton l'octroi de subsides

pour financer les soins dentaires par la mise en place de procédures simples et claires, permettant un accès aisé aux services concernés.

Le rapport annexé qui est mis en consultation propose des actions concrètes qui visent toutes à améliorer la santé bucco-dentaire des enfants et des jeunes.

La présente consultation est ouverte aux organisations politiques, associatives, syndicales et patronales, selon la liste annexée. En votre qualité d'instance consultée, vous êtes priés d'examiner l'avant-projet de rapport du Conseil d'Etat et de donner votre avis sur les grands axes de la révision, en répondant au questionnaire.

Les résultats seront intégrés à la réflexion du Conseil d'Etat qui débouchera sur une nouvelle proposition présentée au Grand Conseil, d'ici la fin de l'année 2014.

Nous vous prions de bien vouloir faire parvenir votre détermination au plus tard le **vendredi 18 juillet** par courrier postal au SASH ainsi que par courrier électronique, en format Word, à info.sash@vd.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le SASH, M. Fabrice Ghelfi, Chef de service.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ce projet important ainsi que de votre réponse dans le respect de l'échéance fixée.

Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Le chef du département



Pierre-Yves Maillard

Annexes

- Liste des instances consultées.
- Rapport explicatif et avant-projet de loi
- Questionnaire

PS : vous trouverez les documents de consultation ainsi que le rapport de l'IUMSP et son annexe, sur le site <http://www.vd.ch/index.php?id=58246>